COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉQUIPER LE FUTUR DE L'AUTOMOTIVE

Le 22 octobre 2026

Paquet automobile : un compromis franco-allemand en demi-teinte

- **La FIEV salue l'avancée significative en faveur de la neutralité technologique ainsi que le périmètre géographique « Made in Europe » prévu dans l'accord, mais dénonce un recul sur les seuils de contenu local.**
- **Le dossier de l'IAA est désormais entre les mains du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne, auxquels la FIEV demande d'être à la hauteur des enjeux.**
- **À défaut, c'est toute la filière des équipementiers et fournisseurs automobiles qui sera fragilisée.**

« Le périmètre géographique retenu constitue une avancée importante par rapport à la proposition de la Commission européenne, conforme au Made in Europe que la FIEV défend. Toutefois, la préférence européenne doit protéger la production de pièces et de composants au sein de l'UE. Or, les seuils proposés ne constituent pas un rempart suffisant pour maintenir l'approvisionnement européen au niveau actuel. » **Jean-Louis Pech, président de la FIEV**

Présentée le 16 octobre, la position commune franco-allemande sur le paquet automobile européen ne répond pas pleinement aux attentes de la FIEV. De ce texte, **la FIEV salue l'avancée significative en faveur de la neutralité technologique ainsi que la volonté de définir un périmètre fondé sur l'Union européenne à 27**, avec une possible intégration du Royaume-Uni sous réserve d'un accord garantissant une réciprocité totale.

Pour le reste, la FIEV considère que le compromis ne répond pas aux enjeux industriels de la filière. Il risque au contraire d'accompagner la poursuite du déclin des équipementiers et fournisseurs européens, qui restent toujours plus exposés à la concurrence internationale. Notamment :

- À partir de 2028, le texte prévoit un seuil de 70% de valeur totale générée par les composants, hors batterie, pour les véhicules concernés, incluant une marge pouvant aller jusqu'à 5 points de pourcentage au titre des coûts supportés par les constructeurs automobiles. L'exigence applicable aux composants européens serait donc ramenée à 65 %, soit 5 points de moins que ce qui avait été proposé par la Commission européenne, 10 points de moins que le projet de rapport du Parlement européen et plus de 15 points par rapport au niveau actuel de production européenne. Ce compromis ne permet donc pas de sécuriser l'existant. Il risque au contraire d'accompagner le recul de la production européenne, alors que 50% des équipementiers interrogés par la FIEV en septembre 2026 déclarent avoir subi, au cours des douze derniers mois, un transfert de production vers des pays à bas coûts.

- Les véhicules hybrides (HEV) et à moteur à combustion interne (ICE) doivent être inclus dans le dispositif. À défaut, près de 210 milliards d'euros d'échanges européens de pièces automobiles actuellement approvisionnées dans l'UE ne bénéficieraient d'aucune protection. Un seuil de contenu local doit également être instauré pour toutes les pièces automobiles, selon le principe du « filet de sécurité », afin d'éviter l'exclusion des fournisseurs de rang 2.

- De même, le « fleet booster » serait ramené à 80 %, soit également 5 points de moins que la proposition de la Commission européenne, alors même qu'un tel dispositif pourrait permettre à un constructeur de bénéficier du label Made in Europe pour des véhicules ne répondant pas aux exigences de fabrication européenne. La FIEV considère qu'un tel dispositif ne peut pas constituer un véritable mécanisme de protection de la chaîne de valeur européenne.

À propos de la FIEV

“Agir pour le futur de l’automotive en défendant une mobilité durable, vectrice de liberté et respectueuse de l’environnement” - La FIEV (Fédération des Industries des Équipements pour Véhicules) est le syndicat professionnel des équipementiers, des fabricants d’équipements de garage et de tous les autres apporteurs de solutions automobiles. Elle représente et défend les intérêts d'une industrie dont les acteurs contribuent à 85% au prix de revient d’un véhicule, réalisent près de 17 Mds€ de chiffre d’affaires, dont 55% réalisés à l’export, et rassemblent environ 58 000 emplois. 130 groupes d’entreprises, et leurs 300 sociétés adhérentes de la FIEV, bénéficient d’un large accompagnement (conseils, veille, formation et études), indispensable à leur performance sur un marché en perpétuel mouvement. Actionnaire majoritaire d’EQUIP AUTO, la FIEV contribue activement à faire de ce salon le rendez-vous international de l’après-vente automobile et des services pour la mobilité en France.
Pour en savoir plus : fiev.fr